

Newsletter n° 78

Janvier, février, mars 2021

المفقودون DISPARUS
ون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie



Malgré la crise sanitaire, le CFDA poursuit son travail de sensibilisation de la société civile.

Le CFDA a notamment organisé plusieurs conférences hybrides (en ligne sur zoom et en présentiel dans les locaux de SOS disparus à Alger ou à Oran).

La première conférence s'est déroulée le 23 janvier 2021, avec pour thèmes principaux : « **État de Droit et Démocratie** ». Elle s'est tenue en présentiel dans les locaux de SOS-Disparus à Oran.

Lors de cette conférence modérée par Nawel TAILEB (SOS Disparus Oran), plusieurs

membres de la société civile algérienne, professeurs, doctorants et avocats sont intervenus devant un public composé de nombreux étudiants.

Le professeur Kaddour Chouicha, président du bureau d'Oran de la LADDH, impliqué au sein du Hirak dans la lutte contre le système et pour une justice indépendante, a d'abord fait part de son expérience.

Fethi Bendouma, Abdelmalek Saltnia, Chawki Mrabet et Kacimi Youcef ont tous étayé ses propos en rappelant qu'il est nécessaire de réformer le système algérien pour instaurer un État de droit et une justice

efficace et indépendante dans le cadre d'une transition démocratique.



Maître Abdelatif Alem, avocat à la cour d'Oran a conclu la conférence en rappelant que seul un travail global sur l'État de droit, et l'indépendance de la justice pourrait permettre aux victimes de la Guerre Civile et de la répression actuelle du gouvernement d'enfin bénéficier de leurs droits à la Justice, à la Vérité et à la réparation.

La deuxième conférence avait pour thème « **La lutte contre l'impunité** ». Elle s'est déroulée le 13 février 2021. Cette conférence fut retransmise en direct sur les réseaux sociaux du CFDA et de SOS disparus grâce à l'application Zoom. Plusieurs jeunes et étudiants ont également pu assister à cette conférence depuis les bureaux du Centre de recherche pour la préservation de la mémoire et l'étude des droits de l'homme (CPMDH).

Après une courte présentation, les familles et proches de disparus, par l'intermédiaire de Soraya Zoubirou, Aïcha Tiarti et Fatma Oualid, ont présenté leur combat quotidien contre l'impunité. Maîtres Nacera Haddouche (avocate au barreau de Tizi Ouzou et membre du collectif des avocats du Hirak), et Ahmed Mebrek (avocat à la cour suprême d'Oran et ancien procureur de la République) ont expliqué comment le système judiciaire algérien doit être réformé pour mettre un terme à la culture d'impunité dans le pays.

Enfin, Nordine Drici, militant, président de Planète Réfugiés Droit de l'Homme a partagé son expertise juridique vis-à-vis du combat pour les droits de l'Homme en Algérie. Il a notamment insisté sur la nécessité de réformer le système judiciaire algérien pour que ces violations des droits de l'Homme ne puissent plus se produire en toute impunité. Il a ensuite affirmé qu'une transition démocratique ne pouvait pas avoir lieu sans une transition vers un État de droit, doté d'un système judiciaire indépendant.

Ces deux conférences se sont donc inscrites dans le travail quotidien du CPMDH pour sensibiliser la société civile algérienne aux enjeux de transition démocratique, de séparation des pouvoirs, de la lutte contre l'impunité et d'indépendance de la justice. Le CPMDH a par ailleurs poursuivi ses activités auprès des jeunes, des étudiants, des professeurs et chercheurs, ainsi que des familles de disparus malgré la crise sanitaire.



Le deuxième anniversaire du Hirak,

Le 22 février dernier marquait le deuxième anniversaire du mouvement populaire Hirak. Pour l'occasion, de nombreux appels à manifester avaient été partagés sur les réseaux sociaux.

Quelques jours auparavant, le président Abdelmadjid Tebboune avait annoncé qu'il procéderait à un remaniement ministériel le 21 février. Le président Tebboune avait également affirmé sa volonté de dissoudre l'Assemblée Nationale pour que de nouvelles élections soient organisées. Il avait également décrété une grâce présidentielle pour plusieurs détenus emprisonnés à cause de leur implication dans le Hirak.



Les autorités auraient cependant, d'après plusieurs témoignages, bloqué les principaux axes routiers menant à la capitale afin de limiter le nombre de manifestants pour cet évènement.

Depuis février 2019, le CFDA et SOS-disparus participent à chacune des manifestations organisées dans le cadre de Hirak, chaque vendredi. Le 22 février dernier, le CFDA et SOS-disparus se sont donc, comme de coutume, joint aux manifestant pour continuer de défendre les revendications populaires et de réclamer le droit à la Vérité, à la Justice et aux réparations pour les familles de victimes. Les familles de disparus et membres du Hirak ont marché côte à côte,

célébrant les deux années de lutte pour une transition démocratique en Algérie.

La Radio des sans voix donne la parole aux opprimés.

RADIO DES SANS VOIX

La Radio des Sans Voix diffuse de nombreux programmes (interviews, témoignages, débats et portraits) visant à informer son public sur les violations des droits de l'Homme en Algérie. La Radio diffuse également une revue de presse mensuelle afin de revenir en détails sur l'actualité des droits humains dans le pays. La Radio effectue un travail régulier sur la mémoire des disparus de la guerre civile, notamment à travers sa rubrique « N'oublions pas » toujours la plus suivie sur le site et la chaîne YouTube de la Radio.

Les journalistes travaillent sur de nombreux sujets importants pour la société civile algérienne. Dernièrement, l'accent a notamment été mis sur la question du droit des femmes en Algérie avec plusieurs émissions à l'occasion de la journée internationale de la femme (Féminicides et violences faites aux femmes, Être une femme en Algérie, les femmes et le combat pour la justice...).

La radio réalise un travail hebdomadaire sur les enjeux liés aux droits humains, à la liberté d'expression, ainsi qu'à l'actualité politique, judiciaire et culturelle, et de nombreux autres sujets. Enfin, la radio agit sur ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter) afin de gagner en visibilité et d'étendre son audience, en particulier auprès des jeunes et des étudiants.

Des travaux ont débuté en mars dernier dans le but de mettre en place un véritable studio d'enregistrement pour améliorer les conditions de travail des journalistes et la qualité des programmes proposés.

Les familles de disparus au rendez-vous de la Journée internationale des droits de la femme

Comme chaque année, les familles de disparus ont été fidèles au rendez-vous pour la Journée internationale des droits de la femme. A cette occasion, le CFDA a publié un communiqué appelant les familles de disparus et en particulier les mères, les femmes, les sœurs et les filles de disparu à se mobiliser en cette journée du 8 mars. Les droits de ces femmes sont systématiquement bafoués par les autorités qui refusent de leur accorder la justice et la vérité.



En plus de ces violations, les femmes en Algérie doivent aussi faire face à de nombreuses violences et discriminations. Elles sont confrontées à des violences physiques, à l'oppression ainsi qu'à la répression policière. Les femmes algériennes font également face à une violence institutionnelle puisque le Code de la famille nuit gravement aux libertés des femmes.

Malgré les difficultés et les obstacles d'un combat de longue haleine, elles font preuve

de persévérance, de détermination, de dignité. Face à ce pouvoir qui prône l'oubli et qui joue la carte de l'indifférence, elles crient haut et fort : "RENDEZ-NOUS NOS ENFANTS !"

Le CFDA et SOS Disparus se sont réunis auprès des familles de disparus et de membres de la société civile algérienne devant la Maison de la Presse Tahar Djaout pour soutenir le combat quotidien de ces femmes.

Le Droit à la Justice, et à la Vérité

Le 20 mars dernier, le CFDA a tenu à attirer l'attention des familles de disparus et de la société civile algérienne dans son ensemble sur le thème de « **l'indépendance de la justice en Algérie** » par le biais d'une conférence « hybride » (en ligne sur Zoom et présentiel à Alger). Cette conférence s'inscrit dans sa lutte quotidienne pour la justice et la vérité en Algérie.



Elle a regroupé plusieurs avocats et membres de la société civile algérienne. Ces derniers sont revenus sur le fonctionnement de la justice en Algérie ainsi que sur les nombreuses lois liberticides en place dans le pays. Parmi les intervenants figuraient notamment, Maîtres Mustapha Bouchachi, Massensen Cherbi, Haboul Abdellah, Nouredine Benissad, Nabila Smail, Aissa Rahmoune et Madjid Benchikh avocats, anciens magistrats et/ou défenseurs des droits humains. Ils sont également revenus sur le rôle des ONG de défense de Droits de

l'Homme vis-à-vis de la justice en Algérie ou encore le rôle des avocats dans le système judiciaire algérien.

Communiqué de Presse

Le 08 mars 2021 – Le CFDA

Communiqué : la journée internationale des droits de la femme, communiqué du CFDA à l'occasion du la 111ème journée internationale des droits de la femme : <https://bit.ly/3t4vjLt>

Revue de Presse

Janvier 2021

<https://bit.ly/3gNoJXr>

Février 2021

<https://bit.ly/3nCBplu>

Mars 2021

<https://bit.ly/3e74ane>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Téléphone : 0033 (0)9 53 36 81 14

Réseaux sociaux

Facebook : SOS Disparus

Twitter : @SOS_Disparus